PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50 » » 6 mois » 2.— Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.



s précises du soir,

es Arts et Métiers.

rendre.

bliques, à l'auberge de député, à Echarlens, le courant, dès 1 à 4 h. de favorables conditions, dastre de la commune dit en « En Champotey ne). Pré de 35 ares (396

ments adresser au sous-Alex. Andrey,_notaire.

avec cave, grenier et untageux pour jardinier. ril prochain. M. **Gremaud,** photo-

L WINDSOR

rénérateur (des che-léricain, qui, par sa supé-médaille à l'Exposition de est infaillible pour rendre a couleur naturelle. — Il

x. Bushwaik & Co.

nne croissance abondante,
usqu'alors inconnue. — Ce
c. — Se vend en flacons et
Coiffeurs et Parfumeurs.
Issedec, l'éminent baryton

'sil me soit donné l'occasion tre Royal Windsor. s deux ans, je l'ai recom-t, et en ai fait des envois à n ont fait mille compliments er l'usage. W. Pillette, 10, boulevard

ai obtenus avec votre Royal ent satisfait que je l'ai de-tadé dans ma clientèle. e de l'Echiquier, Parus. fre de la maison chaque flacon la Suisse: CLERMONT. ve. Dépôt à BULLE chez iffeur-parfumeur. [8]

vente

ı. HÆSLER à Bulle : entaire

et pratique

des Obligations

T LA apacité civile.

euxième livraison. ison: fr. 2. 50.

E SUISSE ar

S, colonel, l'infanterie suisse.

FRANÇAISE

, Lieutenant-colonel. 5 francs.

choix de

à jouer

et Liqueurs.

PHILIPPE HASLER.

AGBUYER



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL Grand'Rue Nº 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames. Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,
la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne,
S'adresser à M. Brunisholz,
Grand'Rue N° 164.

Lettres et argents franco.

Les Annonces de provenance étrangère au Canton doivent être exclusivement adressées à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler.

Bulle, le 16 Mars 1883.

Un nouvel évêque.

Monseigneur Mermillod a été préconisé évêque du diocèse de Lausanne en consistoire du 15 mars courant. La candidature de M. Savoy, si chaudement patronnée par la secte dirigeante de notre canton, a donc croulé à la grande stupéfaction et au dépit des libertards. Nous avons entendu ces derniers exprimer l'espoir d'un conflit entre Rome et les autorités fédérales, conflit qui aurait pour conséquence d'empêcher Mgr Mermillod d'occuper le siége épiscopal de Lausanne et par le fait de rendre sa nomination illusoire.

L'on voit clairement par là que Mgr Mermillod n'est pas un évêque selon le cœur des libertards; ils auraient préféré leur candidat. Cette attitude est pour nous la preuve que nos tyrannaux sentent que le nouvel élu saura user de ses profondes connaissances et de la fermeté de son caractère pour arracher la religion des mains de ceux qui l'exploitent et réprimer les abus qu'on en a fait.

Le pape n'a pas tenu grand compte des désirs des intrigants, il a été mieux éclairé par sa sagesse que par les recommandations du gouvernement de Fribourg.

Une arme effrayante.

► · <0> - -

L'article 324 du code pénal fribourgeois statue ce

« Celui qui, par paroles, menaces, écrits, imprimés, gestes, images ou figures, outrage soit l'autorité

« supérieure du canton, soit un membre de cette au-« torité, soit toute autre autorité publique, un fonc-

« tionnaire public, un ministre du culte, un comman-

« dant ou un agent de la force publique, un juré, un · témoin ou un expert dans l'exercice de leurs fonc-

« tions ou à l'occasion de leurs fonctions, sera puni

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE PINSON DES COLOMBETTES

L. FAVRE

LES ARRÊTS

Lettre du Dr Sandoz à sa femme. (Suite.)

(Suite.)

Tout cela n'avait pris que quelques minutes; à peine étionsnous rentrés parmi les spectateurs que le tir recommença de
plus belle, aux applaudissements de la foule. Quant à moi, j'en
avais assez; j'étais harassé de fatigue et brisé par l'émotion.
Je tenais le bras d'Henri serré contre ma poitrine, mais c'était
tout ce que je pouvais faire; je pouvais à peine me soutenir. Il
fallut cependant aider l'ami Dubois à retrouver son cheval, dont
un brave garçon de Thierachern avait pris soin; mais à peine
sa monture lui était-elle rendue, qu'il se mit en selle et ramassa ses brides.

— Que faites-vous? lui dis-je.

— Eh! parbleu, je vais rejoindre ma femme, je l'ai laissée
dans un bel état.

— Expliquez-vous, ne parlez pas par énigmes.

— C'est par elle que j'ai su ce qui se passait; je suis parti
sans balancer, vous avez vu qu'il n'y avait pas une minute à
perdre.

perdre.

— Merci, cher ami, c'est entre nous à la vie et à la mort.

Mais comment M^{mo} Dubois savait-elle....?

« d'un emprisonnement de 2 à 4 mois, ou d'une « amende dont le maximum est fixé à 300 francs.

« Si l'offense a le caractère de la calomnie, le cou-· pable sera puni d'un emprisonnement de 4 mois ou

« d'une amende qui ne dépassera pas 500 francs, et « si la calomnie a été proférée publiquement, d'une

« réclusion à la maison de correction de 2 ans au < plus et d'une amende de 600 francs au maximum.

« Le coupable pourra en outre être sus-« pendu, pendant 2 ans au moins, dans l'e-

 xercice de ses droits politiques. > Il faut le reconnaître, jusqu'à ces derniers temps, nos tribunaux ont peu fait usage de la faculté réservée au dernier alinéa de l'article que nous venons de reproduire. La passion politique ne s'était pas encore introduite dans le sanctuaire de la Justice. Mais aujourd'hui les jugements emportant privation pour le citoyen du droit de vote ou de suffrage sont devenus

tellement fréquents qu'il n'y a pas possibilité de ne pas en être frappé.

Et qui sont ceux contre lesquels cette peine, éminemment arbitraire par cela même qu'elle est facultative et supplémentaire, est prononcée? Presque toujours, pour ne pas dire toujours, des adversaires politiques du clan du Nº 13 dont les juges de tribunaux ne sont en général que des créatures et des zélateurs. Cela se comprend de reste. L'autorité et l'administration étant tombées chez nous complètement entre les mains de l'armée du salut libertard, il ne peut s'agir de réprimer que des outrages à des libertards.

Les dispositions sont tellement arrêtées de faire de l'article 324 du code pénal un engin de guerre que M. le conseiller national Jaquet lui-même a failli tout dernièrement en devenir une illustre victime à propos de son discours au banquet du cercle conservateur de la Gruvère.

M. Jaquet ne s'est pas gêné de critiquer vertement les actes et les allures du gouvernement. Ses sévères reproches étaient tellement justes qu'ils ont fait bondir de rage les inquisiteurs du Nº 13.

— Ma foi, vous m'en demandez trop. Nous le saurons plus tard, tout finira par s'expliquer. Adieu, jeune homme, ne faites plus de sottises, n'oubliez pas qu'on vous aime.

— Je n'ai rien oublié, dit Henri en lui serrant la main, mais j'ai été provoqué hier soir, à mon retour, par Manfred Ritter et la fortune m'a trahi.

— Ah! le gueux! ah! le gueux! j'aurais dû le dénoncer au colonel.

colonel.

— Non, calmez-vous et prenez ma casquette, il ne faut pas chevaucher tête nue pendant la nuit.

— Tiens, dit Dubois, je ne m'en étais pas aperçu.

Je lui donnai ma calotte de velours, que j'ai toujours dans la poche de mon paletot, et il partit.

Il me restait à trouver un gite et un souper; ce n'était pas chose facile, les hôtels étaient remplis d'étrangers et de militaires. Nos recherches demeurant infructueuses, je profitai de la seule ressource qui me fût offerte et qu'Henri m'avait proposée dès le commencement, je me couchai dans le lit de Burnand, son compagnon de chambre, et je dois ajouter que je me couchai sans souper. Henri voulut aller acheter des vivres, mais j'avais une si graude frayeur de me séparer de lui que je m'y opposai.

mais j'avais une si grande frayeur de me séparer de lui que je m'y opposai.

Quelle nuit nous avons passée! Il eut le loisir de me raconter toute son histoire; c'est un vrai roman, dont le début remonte à notre excursion dans la Gruyère, il y a huit ou neuf ans. Je ne me doutais pas alors que ces enfantillages nous conduiraient dans un tel pétrin! Voilà les enfants! Vous ne pouvez jamais calculer les conséquences de leurs actes. Au moment où vous croyez les tenir dans votre main, ils vous échappent; bonsoir, courez après.

courez après.

Il a rencontré ici cette jeune Chollet, avec qui il faillit se battre aux Colombettes, et qu'il avait l'air de détester; il en est éperdûment épris.

La Liberté a alors donné à entendre au téméraire représentant du peuple que le gouvernement pourrait bien le déférer aux tribunaux en vertu du fameux article 324 du code pénal, sous la prévention d'outrage envers l'autorité supérieure.

Et si on ne l'a pas osé faire, ce n'est certes pas qu'on doutât d'une condamnation, mais on a eu peur de la Suisse.

C'eût été intéressant néanmoins de voir M. le conseiller national Jaquet condamné à 2 mois de prison et privé de ses droits politiques pour une durée de 5 années, pour avoir mal parlé du gouvernement, pour avoir outragé l'autorité.

Quel exploit pour les uhlans de l'armée du salut libertard que de décapiter un représentant du peuple, de casser aux gages un conseiller national!

M. Jaquet a échappé à la peine, grâce à sa position sociale élevée; mais tous n'ont pas la position de M. Jaquet. Nous disons à dessein qu'il a échappé à la peine, car l'appréciation de la question de savoir s'il y a, ou s'il n'y a pas, dans une critique ou une appréciation, un outrage, appartient au juge ; et le juge étant nécessairement libertard, prononcera dans sa propre (A suivre.) ►·<0>>·<

CONFÉDÉRATION

Les négociations pour le traité de commerce avec l'Italie avancent vers leur solution; l'Italie ne consent à aucune concession sur le coton et ses articles, mais à des réductions considérables sur les fromages.

Le rendement postal pour l'exercice de 1882 présente un boni de 1,808,013 francs.

Berne. — La municipalité de Berne fait élever un monument en marbre de St-Triphon sur la tombe de M. Maurice de Stürler, ancien chancelier d'Etat, qui, en mourant, a légué toute sa fortune aux pauvres. — M. Zurbuchen est élu conseiller national par 6,000 voix; M. Michel en a réuni 4,000. Lucerne. — Le Grand Conseil a voté en second débat la loi qui réintroduit la peine de mort; mais il

N'est-ce pas inconcevable? quelle singulière chose que la destinée! Il partait pour Thoune, ne songeant à rien d'autre qu'à bien faire son service et à gagner de l'avancement, et il y trouve une femme; car ils sont fiancés, il faut bien que tu le

saches.

Et nous, qui lui préparions un si joli mariage à Neuchâtel, avec la fille de mon ami Vaucher. Enfin, c'est son affaire, mais nos plans sont à vau-l'eau; les parents proposent et leurs fils disposent. Il faudra que la pauvre Constance s'en console. Au premier moment, cette nouvelle m'a été excessivement désagréable; dès lors j'en ai pris mon parti. Je préfère avoir mon fils vivant, marié selon son cœur, que de le sentir malheureux, désespéré, parce qu'on aurait contrarié son amour. Depuis que je l'ai vu à deux doigts de la mort, j'ai fait des réflexions sérieuses qui m'ont débarrassé de bien des préjugés et de cette étroitesse d'esprit que l'on gagne dans les coteries des petites villes.

étroitesse d'esprit que l'on gagne dans les coteries des petites villes.

Du reste, Henri aura fort à faire pour réaliser ses plans; il a un rival qui a toutes les sympathies de M^{me} Chollet et d'une vieille tante qui promet de leur laisser un million si la noce se fait cette année. Autorisé par la jeune fille, qui paraît l'aimer véritablement, Henri a présenté sa demande dans les règles à la mère, qui l'a éconduit, comme s'il ne valait pas tous les Chollet et tous les Ritter de la Confédération suisse. Car le rival préféré est ce fameux Manfred Ritter, dont je t'ai raconté les prouesses dans la Gruyère, et qui a été si bien rossé par le forgeron de Vuadens. Ce cousin Manfred a d'abord voulu se débarrasser de notre fils en l'assommant ou en le faisant assommer un soir au coin d'un bois, — l'histoire n'est pas encore tirée au clair, — puis il l'a provoqué en duel. C'est alors que notre pauvre garçon, aveuglé par la colère et confiant dans son étoile, a proposé à Ritter de tirer au sort à qui irait s'enfermer derrière les rails du retranchement pendant la canon-

est expressément dit que le jury devra prononcer au lieu de la peine de mort, celle des travaux forcés à perpétuité s'il existe des circonstances atténuantes, et si le malfaiteur n'est pas en cas de récidive.

Unterwald-le-Haut. — Vendredi dernier, à

Sarnen, on abattait un haut peuplier devant l'auberge qui porte Landenberg pour enseigne. Un enfant se trouvait dessous et allait être écrasé, lorsqu'un brave ouvrier italien, Andrea Masacco, s'élança au péril de sa vie, sanva l'enfant, mais eût le crâne fracassé par l'arbre et rendit le dernier soupir la nuit même.

Thurgovie. — Le Grand Conseil a donné son approbation à la distribution d'une somme de 10,000 francs à prendre sur les bénéfices de la banque cantonale, comme premiers secours aux agriculteurs en

Vaud. - Un vigneron de C., près Vevey, malade, sans domestique et sans épargne, se voyait me-nacé de perdre sa récolte faute de pouvoir tailler ses vignes; quelques amis, connaissant sa position, se réunirent au nombre de vingt, et en un jour, les lui taillèrent toutes.

Valais. — Dans le but de favoriser la culture de l'osier dans le canton, le Conseil d'Etat a autorisé le Département des ponts et chaussées à fournir gratuitement 30—40,000 baguettes aux sociétés d'agriculture, à condition que celles-ci se chargent de faire, avec ces baguettes, des essais de culture. — Chez nous, la presse gouvernementale tombe sur de malheureux employés qui cherchent à introduire cette nouvelle industrie dans notre pays.

Neuchâtel. — Samedi matin, la justice de paix de Val-de-Ruz a procédé dans la forêt, non loin de l'ancien gibet de Valengin, à la levée du cadavre d'une femme d'une trentaine d'années, demeurant à Neuchâ-tel, qui avait disparu de son domicile depuis mercredi.

Le cadavre était dans un endroit passablement re-tiré, au bord du ravin des Gorges du Seyon. En suivant les empreintes attestant que la pauvre femme est parvenue en se traînant à la place où elle est morte, ceux qui l'ont trouvée ont gravi la forêt jusqu'au dessus d'une paroi de rochers, au bord de la-quelle étaient le chapeau et le manteau de la défunte, abandonnés là. Dans le manteau on a trouvé deux feuilles de chants de l'Armée du Salut, et des fragments d'un recueil de cantiques.
Les derniers moments de la morte paraissent avoir

été fort pénibles, si l'on en juge par la trace des ef-forts qu'elle a faits pour se mouvoir lorsquelle sentait

ses forces l'abandonner.

Genève. — La vente en faveur du Home suisse de Vienne, qui vient d'avoir lieu à Genève, a produit 3,643 fr.

►·<0>--

CANTON DE FRIBOURG

Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions législatives suivantes concernant les inscriptions au registre du commerce :

« Quiconque fait le commerce, exploite une fabrique ou exerce en la forme commerciale une industrie quelconque, est tenu de se faire inscrire sur le registre du commerce du lieu où il a son principal éta-blissement. (Art. 865 du code fédéral des obligations.)

Dans notre canton, c'est au greffe du tribunal de l'arrondissement dans lequel la société ou le commerçant a son siège ou son domicile que l'inscription doit être faite. (Art. 1 de la loi cantonale du 13 dé-

Le terme utile pour procéder à cette inscription

nade. Le sort l'ayant condamné, Henri a cru devoir tenir sa parole, comme un écervelé qu'il est, exposant sa vie sans songer à ses parents, à son avenir, à nos vieux jours.

Je ne lui ai pas fait de reproches et je n'ai pas besoin de te recommander la prudence à cet égard; il est assez affligé de toutes manières; il est surtout humilié d'être mis aux arrêts, lui qui n'a pas subi une seule punition jusqu'à présent. Il m'a demandé de ne pas retourner à Neuchâtel lorsqu'il sera libre et de passer quelque temps avec moi dans l'Oberland. Peut-être espère-t-il revoir Mile Chollet; les amoureux ne peuvent vivre séparés; en tout cas, je te prie de lui envoyer des habits pour le moment où il quittera son uniforme. Tu sais mieux que moi ce qui lui convient, aussi je ne t'en donne pas le détail; luimême en serait incapable, il est trop absorbé.

Ne parle à personne de ce que je viens de te communiquer;

Ne parle à personne de ce que je viens de te communiquer; ce serait déchaîner gratuitement toutes les langues, qui vivent de commérages, et qui seraient trop heureuses de nous malmener. Au revoir, à bientôt, ton affectionné,

J. J. SANDOZ, doct. méd.

XI LES DÉCEPTIONS DU D' SANDOZ.

Meyringen, août 18 ...

Ma chère Louise.

Nous voici à Meyringen, installés dans une maison de paysan qui est à la fois un moulin, une boulangerie et une pension d'été. Les commensaux de céans sont pour la plupart des peintres, qui travaillent toute la journée dans les environs; les uns étudient le paysage, d'autre le genre; ce ne sont pas les motifs

échoit le 31 mars courant. (Art. 894 du code fédéral des obligations.)

Les intéressés qui, d'après la loi, sont tenus de se faire inscrire sur le registre du commerce et qui à cette date ne se seront pas exécutés, seront passibles d'une amende de 10 à 500 francs. (Art. 864 du même

Les conseils communaux doivent aviser le greffier dans le plus bref délai, en vertu de l'obligation que leur impose l'art. 4 de la loi cantonale précitée, de toute personne ou société établie dans la commune, fait actuellement un commerce, exploite une fabrique ou exerce en la forme commerciale un industrie quelconque. (Communique).

L'inspetion générale des troupes commencera cette année le 9 avril et se poursuivra jusqu'au 10 mai. (Voir les affiches pour les renseignements et directions pouvant intéresser les militaires.)

Hier, mardi, M. Collomb, jardinier, à Portalban, avec deux ouvriers, se sont noyés dans le lac de Neuchâtel, en conduisant une barque chargée de gravier. (Journal de Fribourg.)

Fribourg, le 9 mars 1883. Monsieur le rédacteur de *la Gruyère* à Bulle.

Monsieur, Permettez que par l'intermédiaire de votre journal je rappelle aux exposants fribourgeois les termes d'inscription pour les expositions temporaires de Zu-

a inscription pour les expositions temporaires de Zurich, groupe 26, Agriculture.

Doivent être inscrits jusqu'au 15 mars, le menu bétail et les volailles; jusqu'au 15 avril, les chiens, les chevaux et le gros bétail; jusqu'au 1er juin, les abeilles; jusqu'au 15, même mois, les produits de l'industrie laitière; et jusqu'au 1er août, les produits du sol.

Recevez, monsieur le rédacteur, avec mes remer-cîments les plus vifs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le commissaire cantonal. Paul GENDRE.

Le concours annuel du printemps, pour les races bovine, chevaline, et porcine, aura lieu dans la dernière semaine de mars, soit à partir du 26 courant, de la manière suivante:

Pour les districts de la Sarine et de la Singine, lundi 26 mars, à Fribourg. le district de la Glâne, mardi 27 mars, à Romont.

le district de la Veveyse, mercredi 28 mars, à Châtel-St-Denis.

le district de la Gruyère, jeudi 29 mars, à Bulle. le district de la Broye, vendredi 30 mars, à

Estavayer.

le district du Lac, samedi 31 mars, à Morat.

P-<0>--GRUYERE

On nous affirme, ce que nous désirerions du reste voir démentir, que les détenus dans les prisons du château de Bulle sont tellement négligés que quelques uns en sont sortis couverts de vermine et que la nourriture qui leur est fournie par le poste de gendarmerie est tellement détestable, que bon nombre ne veulent pas y toucher. L'Etat paie fr. 1. 35 ct. par jour pour la pension des détenus et ce que les gendarmes servent à leurs hôtes, ne vaudrait pas 40 à 50 centimes

Où est le précepte de Jésus : Visitez les prison-niers? Probablement dans la besace de M. Krenger.

qui manquent dans cette contrée; tout est intéressant, le moindre chalet est pittoresque, le verger le plus abandonné est amusant, les jolis minois abondent. Aussi, nos artistes profitent-ils de leur temps sans trève ni repos. Nous pouvons diriger nos excursions de tous les côtés, sur le Hasliberg, pour admirer les Wetterhörner dans toute leur beanté; à Rosenlaui, où j'irai rafraîchir d'anciens souvenirs; dans la vallée de Gadmen et le long de la ronte du Grimsel. Tu vois que notre quartier-général est bien choisi; notre logement est convenable, la table excellente et la société aimée et agréable.

Henri est aussi bien que le lui permettent ses contrariétés; il faut avouer que le pauvre garçon en a eu de tous les genres. A sa place, je serais découragé et je renoncerais à des chimères. Pourquoi faut-il que les jeunes gens soient amoureux? La belle nécessité! Ils seraient si heureux sans cela. Ils n'ont pas de repos jusqu'à ce qu'ils aient mordu à cette amorce, et puis ils ne font plus que geindre et soupirer.

Si les-Chollet et les Ritter avaient été disposés à l'égard de notre fils comme ses chefs militaires, nous serions les gens les plus joyeux du monde, et malgré mes cinquante-six ans, je serais tout prêt à danser à la noce et à faire mille fredaines; la punition que je redoutais n'a pas été prononcée et son avancement ne sera pas compromis. On a mis sa faute sur le compte de son zèle pour l'arme qu'il représente; on n'a voulu voir que la rivalité entre le génie et l'artillerie, et comme enthousiasme, par le temps qui court, n'est pas chose vulgaire, on n'a pas voulu le refroidir en montrant de la sévérité. « Une autre fois, lui a dit le colonel de Salis, n'exposez plus votre vie pour faire des expériences dangereuses, ou pour satisfaire un vain amourpropre, votre vie appartient au pays, à notre patrie bien-aimée qui abesoin de bons citoyens, de bons soldats, et de bons officiers!>

Quel mal avons nous pu faire à M. le curé de Châ-tel-Crésuz pour qu'il ait osé dire que nos abonnés n'a-vaient pas besoin de faire leur devoir paschal?

O religion d'amour, de quelles haines on te charge! Au lieu de fomenter la discorde, M. le curé de Chàtel-Crésuz ferait peut-être mieux de travailler à ramener l'harmonie parmi les chantres de son lutrin.

Nous apprenons de Vuadens une douloureuse nouvelle, c'est le décès de M. Joseph Dupasquier, du Briet, survenu promptement jeudi matin après une courte et pénible maladie. M. Dupasquier appartenait à l'une des plus honorables familles du district et était très connu dans les cantons voisins, où il avait établi de bonnes et nombreuses relations par son commerce de bétail. Eleveur intelligent et bon connaisseur de bétail, le défunt a rendu de vrais services à seur de betait, le definit à l'endu de viais services à son pays, dont il à su faire apprécier les produits au dehors. Bon citoyen, toujours généreux et serviable envers tous ceux qui faisaient appel à son bon cœur, cet ami laisse d'unanimes regrets dans notre Gruyère. Paix à ses cendres!

Aux éleveurs de bétail de la Gruyère.

Les éleveurs de bétail de la Gruyère et de la Veveyse bovine pour l'exposition nationale de Zurich est fixé sur le 15 avril et qu'il importe de ne pas attendre le dernier moment pour les effectuer.

Pour faciliter la besogne des éleveurs, M. Jules Glasson, syndic, à Bulle, a bien voulu se charger de recevoir les inscriptions et de donner toutes les direc-tions que l'on pourrait lui demander. Il se chargera de même de transmettre le tout au commissaire can-►·<0>>·<

ÉTRANGER

France. — Le gouvernement a décidé de sévir rigoureusement contre les individus qui assistent aux troubles ou provoquent des délits contre la pro-

- Les anarchistes ont organisé plusieurs assemblées populaires sur des places publiques à Paris. La blées populaires sur des places puoliques à l'alis. La police aidée de la troupe a dispersé tous les attroupe-ments. Quelques boulangeries ont été pillées. Le tri-bunal correctionnel a commencé à juger les prévenus. Sur seize individus jugés, treize ont été condamnés à des peines variant de 16 fr. d'amende à 4 mois de prison.

- Un incendie considérable a détruit cette nuit une grande partie de l'archevêché. La malveillance est étrangère à ce malheur. Les archives et les documents ont été préservés. Il n'y a que des pertes ma-

Allemagne. — La Semaine militaire publie la nomination du général Brousart de Schellendorf comme ministre de la guerre en remplacement du général de Kameke, qui a donné sa démission.

— L'amiral de Stosch a donné sa démission; elle a été acceptée par l'empereur.

— En raison des soupçons qui ont surgi d'un em-poisonnement par le phosphore, il a été procédé par la justice à l'autopsie du corps du prince Gortschakoff. L'enquête judiciaire sur les circonstances de la mort du prince continue.

Le corps sera transféré dans la chapelle grecque de Baden, où il restera provisoirement. Plus tard, il

sera transporté en Russie.

— On vient d'arrêter à Elberfeld un lithographe qui confectionnait en grand des timbres des postes

qui confectionnait en grand des timbres des postes

En revanche, Mmc Chollet m'a traité comme un cosaque.
Vaineu par les sollicitations de mon amoureux, et désirant remercier les Dubois qui ont montré un si complet dévouement, j'étais parti seul pour Thierachern, où ils passent l'été dans un petit cottage parfaitement organisé, avec jardin, dans un site magnifique. C'était une belle journée d'été; après les agitations que je venais de traverser, le calme de la campagne me faisait du bien; je marchais allègrement entre les champs de blé que l'on commence à faucher, et, sans la préoccupation que me donne le chagrin de notre pauvre fils, j'aurais été parfaitement heureux. J'ai même eu la chance de cueillir dans le bois qu'ils appelent Kandergrien, des plantes rares qui figureront honorablement dans mon herbier! Midi sonnait quand j'arrivai chez nos amis, et les cloches se répondaient d'un village à l'autre. On m'accueillit à bras ouverts.

— Nous dinons à une heure, me dit Mmc Dubois, voulez-vous venir avec moi à l'hôtel voir Mlle Chollet? elle est bien malade. C'est à deux pas.

— Permettez, lni dis-je, est-ce comme médecin, comme ancienne connaissance, ou en qualité de?

Je trouvais la démarche délicate et compromettante.

— En qualité de tout ce que vons voudrez, reprit-elle; quand vous l'aurez vue, vous en aurez pitié.

— Je le veux bien; mais si la mère a déjà fait chercher un médecin?

Nous attendons justement le docteur Jaggi, d'Uebischy;

médecin?
— Nous attendons justement le docteur Jaggi, d'Uebischy; il dînera avec nous après avoir fait sa visite à l'hôtel. Dans l'état où est Julia, une consultation ne sera pas de trop.

(A suivre.)

alleman temps d sonne n la persi

tention. Rus dont le et Odes — L octogén générat Talleyra

âgé de Esp ies b Membr en les r Le n d'hui à

carrière

proprié été écra Tur un prise avait a çais. — le vicelien qui Egy armée

quitter

La c est une que de aux hor du pair chaux disent. leux eff ment p raison ment u légers trop di hectoli

le sol.

chaux.

Voic

faut qu paleme gétaux cendre siliceux jouisse avec a bien ce feuille, manqu serron vous de cendre les pla

cultivé que po détritu elle bi On la 1 emploi qui va Lac

nourri les he dans le plante re à M. le curé de Châire que nos abonnés n'a-devoir paschal? les haines on te charge! orde, M. le curé de Chà-

eux de travailler à ranantres de son lutrin.

s une douloureuse nou-Toseph Dupasquier, du jeudi matin après une f. Dupasquier apparte-es familles du district ntons voisins, où il avait relations par son com-ligent et bon connaislu de vrais services à précier les produits au généreux et serviable appel à son bon cœur, ets dans notre Gruyère.

bétail de la Gruyère.

ruyère et de la Veveyse inscriptions de *la race* vale de Zurich est fixé de ne pas attendre le uer.

les éleveurs, M. Jules en voulu se charger de onner toutes les direcander. Il se chargera t au commissaire can-

ER

ent a décidé de sévir vidus qui assistent aux délits contre la pro-

misé plusieurs assempubliques à Paris. La ersé tous les attroupeont été pillées. Le tri-à juger les prévenus. ont été condamnés à l'amende à 4 mois de

a détruit cette nuit ché. La malveillance archives et les docua que des pertes ma-

ne militaire publie la le Schellendorf comme cement du général de

né sa démission; elle

ui ont surgi d'un em-il a été procédé par du prince Gortschas circonstances de la

la chapelle grecque rement. Plus tard, il

rfeld un lithographe s timbres des postes

aité comme un cosaque.
moureux, et désirant reis complet dévouement,
ils passent l'été dans un
avec jardin, dans un site
'été; après les agitations
la campagne me faisait
re les champs de blé que
a préoccupation que me
'aurais été parfaitement
ueillir dans le bois qu'ils
res qui figureront hononait quand j'arrivai chez
tt d'un village à l'autre.

M^{me} Dubois, voulez-vous let? elle est bien malade.

nme médecin, comme an-.....? compromettante. ndrez, reprit-elle; quand

a déjà fait chercher un

eteur Jaggi, d'Uebischy; a visite à l'hôtel. Dans e sera pas de trop. (A suivre.)

allemandes, avec lesquels il effectuait depuis longtemps des payements. Ils sont si bien imités que per-sonne ne s'aperçut de la fraude, jusqu'au moment où la persistance des payements en timbres éveilla l'attention.

tention.

Russie. — La police a découvert un complotdont les ramifications s'étendent à Moscou, Kharkof et Odessa; elle a opéré de nombreuses arrestations.

— Le prince de Gortschakoff vient de mourir. Cet octogénaire était un des derniers représentants de la génération de diplomates qui a succédé à celle des Talleyrand et des Metternich et qui avait été plus ou mais de la génération de la la faction de la carrit de la vait débuté dans la complete des Metternich et qui avait été plus ou mais de la carrit de la carrit de la vait débuté dans la carrit de la carrit de la vait de la carrit de la carr moins éleve à leur école, car il avait débuté dans la carrière au congrès de Vérone en 1820. Il était alors

agé de vingt-deux ans.

Espagne. — On poursuit activement les quelques bandits qui, réfugiés dans les montagnes de Membriel, extorquent de l'argent aux propriétaires en les menaçant de mort en cas de refus.

Le rembre des executives aux 416 e 1/4/2 e en en en cas de result.

Le nombre des anarchistes arrêtés s'élève aujour-d'hui à environ 2,000; la gendarmerie continue ses

recherches.

— Le théâtre de la Havanne s'est effrondré. Le propriétaire du théâtre et deux de ses employés ont été écrasés sous les ruines.

été écrasés sous les ruines.

Tunis. — Le vice-consul italien à Tunis a enlevé un prisonnier italien à une patrouille française qui avait arrêté un italien pour insultes à un soldat français. — L'autorité militaire de la goulette a sommé le vice-consul de rendre le prisonnier.

— L'incident de la Goulette est terminé. L'Italien qui avait insulté un soldat français était ivre.

Exercte — L'Angletarre a décidé de réduire son

Egypte. — L'Angleterre a décidé de réduire son armée d'occupation en Egypte à six mille hommes. — Une partie des troupes anglaises qui doivent quitter l'Egypte se sont embarquées hier.

- C - 200 CAUSERIE AGRICOLE.

Des différents engrais.

ENGRAIS TERREUX.

(Suite.)
La chaux est un excellent engrais comme le pain est une excellente nourriture; mais si vous ne donniez que de la chaux aux plantes et uniquement du pain aux hommes, ils finiraient par dépérir. Il faut aux uns aux nommes, its infraient par deperir. If faut aux uns du pain et quelque chose avec, et aux autres de la chaux et aussi quelque chose avec. D'aucuns vous disent que la chaux n'est qu'un amendement, que ce n'est point un engrais, que si elle produit de merveilleux effets dans les terrains argileux, c'est tout bonnement parce qu'elle les divise. Je vous déclare que cette raison ne me paraît pas bonne, car elle produit également un merveilleux effet dans les terrains siliceux et légars qu'elle pa divise pas ettende qu'ils cont des

ment un merveilleux effet dans les terrains siliceux et légers qu'elle ne divise pas, attendu qu'ils sont déjà trop divisés. Et, d'ailleurs, ce ne sont pas quelques hectolitres de chaux par hectare qui peuvent diviser le sol. Cela me fait rire et hausser les épaules.

Voici comment je m'explique les bons effets de la chaux. Pour qu'une terre soit d'excellente qualité, il faut qu'il y ait dedans un peu de tout et que, principalement, la chaux n'y manque point, car tous les végétaux s'en nourrissent. La chaux qui est dans leurs cendres le prouve et de reste. Partant lorque vous en donnez aux argiles qui n'en ont guère et aux terrains siliceux qui n'en ont pas du tout, les plantes se réjouissent et font fête, c'est tout naturel. On mange avec appétit ce qu'on aime. Encore une fois, notez bien ceci: pas de paille, pas de brin d'herbe, pas de feuille, pas de bois qui ne donnent de la chaux quand vous les brûlez. Donc, toutes les fois que la chaux vous les brûlez. Donc, toutes les fois que la chaux manquera dans un terrain, les besoins des plantes ne serront pas satisfaits; donc aussi, toutes les fois que vous donnerez à ce terrain ou de la chaux, ou de la boue de pierre à chaux ramassée sur les routes, ou des

vous donnerez à ce terrain ou de la chaux, ou de la boue de pierre à chaux ramassée sur les routes, ou des cendres de houille qui en renferment, vous mettrez les plantes dans le contentement.

Il ne fait pas bon employer la chaux sur les terres cultivées, quand elle est vive. Elle ne convient alors que pour les défriches récentes de forêts, très riches en détritus végétaux. Dans cet état, elle est caustique, elle brûle, elle perdrait les graines qu'elle toucherait. On la met donc en petits tas sur le champ: elle se délite, elle se fuse pendant l'hiver, et, après cela, son emploi n'offre plus d'inconvenient. Ou bien encore, ce qui vaut mieux, on la mélange tout bonnement avec de la terre sous forme de composts.

La chaux, mes amis, n'a pas seulement le mérite de nourrir les végétaux; elle a aussi celui d'empêcher l'aigreur des terrains. Vous savez que les feuilles, que les herbes qui pourrissent, donnent des eaux acides dans le genre du vinaigre. Ces eaux là gatent le sol, le rendent aigre, comme nous disons nous autres, et les plantes délicates n'y poussent pas volontiers. A la place d'un bois défriché, d'une bruyère défrichée, vous avez un sol aigre, à cause de millions et des milliards

avez un sol aigre, à cause de millions et des milliards

de feuilles qui ont pourri là pendant des siècles. A la place d'un pré marécageux, que vous avez assaini et rompu à la charrue, vous avez un sol aigre, à cause des roseaux, des joncs, des mauvaises herbes qui ont poussé et sont mortes lá, peut-être aussi pendant des centaines d'années. En bien! sur ce sol aigre, toutes les plantes que vous sèmeries ne viendraient pas vo-lontiers, ne prospéreraient pas. Il n'y a guère que l'avoine qui résiste bien, et vous en semez plusieurs années de suite. Si, au contraire, vous menez sur ces terrains, nouvellement défrichés, beaucoup de chaux ou beaucoup de boues calcaires de route, ce qui re-vient à peu près au même; si après cela, vous faites un labour croisé pour mêler le tout, terre, feuilles pourries et chaux, comme il convient, l'aigreur s'en ira, et vous pourrez semer autre chose que de l'avoine. ira, et vous pourrez semer autre chose que de l'avoine. Tenez, mes amis, continua M. Mathieu, je vais vous expliquer le mystère en deux mots: Vous n'êtes pas sans avoir entendu dire aux anciens que pour guérir une personne de la fièvre, il fallait mettre un œuf de poule, un œuf frais, avec sa coque, dans un verre de vinaigre, l'y laisser pendant vingt-quatre heures, le retirer, et, après celà, faire boire le vinaigre à la personne malade? — Ma grand'mère, interrompit Jean-Pierre, m'a indiqué cette recette là plus de cent fois, quand j'avais des fièvres, mais je n'en ai pas voulu, attendu que ça me fait l'effet d'un remède de cheval. — Pas si rude à avaler que tu te l'imagines, reprit M. Mathieu, et voici pourquoi: — La coque d'œuf M. Mathieu, et voici pourquoi: — La coque d'œuf c'est du calcaire, de la chaux ou approchant; cette chaux prend la force du vinaigre pour former un sel qui n'est pas mauvais à avaler, et le tour est fait. Eh bien! la chaux se comporte de la même manière avec l'acide des terrains nouvellement défrichés.

(A suivre.) - d 300 0-0

VARIETES

Les cochons à l'assommoir.

(Suite et fin.)

C'est donc M. Smith qui, continuant son œuvre, a offert à MM. Dujardin et Audigé les fonds nécessaires pour faire de nouvelles expériences, — sur des bu-veurs, cette fois.

Il paraissait tout naturel de prendre des hommes, et certainement les sujets n'eussent pas manqué. Pensez donc, boire à satiété du matin au soir, sans bourse délier!... quel rêve!... — On les eût vus, sur une simple annonce, accourir de Saint-Ouen, de la route de la Révolte, de la rue Sainte-Marguerite, de la barrière de Grenelle et de l'île des Singes... de tous les caboulots de tous les assommoirs

lots, de tous les assommoirs... Mais, quoique ces gens-là aient beaucoup moins de valeur physique et morale que les chiens qu'on avait déjà sacrifiés, on n'a pas voulu les prendre... on a

préféré des cochons...

Il paraît, en effet, que le porc a physiquement beaucoup de ressemblance, non seulement avec l'ivrogne, mais avec l'homme en général, Leur organisme intérieur a une grande analogie.

C'est done sur des porcs qu'en opère, et ce sont

C'est donc sur des porcs qu'on opère, et ce sont ces porcs que je suis allé voir.

Ils ont été placés à l'abattoir de Grenelle. Tout au fond de la deuxième cour est un petit pavillon entouré d'une barrière verte que l'on aperçoit de la porte d'entrée, c'est leur « Assommoir. »

Il y a là quinze porcs, envoyés par l'école de Gri-gnon. Ils sont du même âge : deux ans, de la même taille et de la même robe : poil noir. Je ne sais pas comment se nomme la race, mais c'est une des plus grandes que j'aie vues. Ces cochons ont près de deux

mètres de la queue au groin.

Quand on entre dans le couloir sur lequel donnent Quand on entre dans le couloir sur lequel donnent les cases l'odorat est étrangement frappé par le mélange des odeurs alcooliques diverses. On se croirait chez un de ces liquoristes des boulevards extérieurs, où toutes les liqueurs en fûts laissent échapper leur parfum..., puis, avec l'odeur de l'alcool, on sent l'odeur de la porcherie... Eh! bien, faut-il le dire? Ce mélange est infiniment moins écœurant que l'atmosphère sui generis de cartains cafés-brassaries à une mélange est infiniment moins écœurant que l'atmosphère sui generis de certains cafés-brasseries, à une heure du matin, quand depuis de longues heures, l'ail des saucissons et la vapeur de la choucroute se mélent à la fumée des pipes et aux exhalaisons méphitiques que produit l'agglomération.

Mais je reviens à mes... cochons. Ils sont, comme je l'ai dit, soumis à l'alcoolisme. On leur fait prendre l'alcool mélangé à leur pâté. Chacun a un alcool différent des autres, et toujours le même pour lui.

Quand je leur ai rendu visite, ils venaient justement de prendre leur repas du matin.

Je dois constater qu'ils ne semblent pas y apporter

Je dois constater qu'ils ne semblent pas y apporter un très grand enthousiasme. Comme cela nous ar-rive souvent, nous avons été injustes en faisant le dicton « ivre comme un porc. » Les cochons, tout à l'inverse des hommes, et plus raisonnables qu'eux, ne s'enivrent qu'avec répugnance et parce qu'ils y sont

poussés par leur appétit. Dans les premiers temps, m'a-t-on dit, ils avalaient avec délices leur pâtée alcoolisée: aujourd'hui, ils hésitent,, ils cherchent à éviter l'alcool qui surnage et à gober le son qui est

éviter l'alcool qui surnage et à gober le son qui est au fond de l'auge... Auraient-ils, dans leur étroit cer-veau, compris, ces ivrognes forcés, ce que ne peuvent pas comprendre les hommes, ivrognes volontaires? Quoiqu'il en soit, ils avaient bu. Les uns debout encore, les yeux miclos, dodelinant de la tête d'un air abruti, s'arcboutaient, écartant les pattes pour ne pas tomber; les autres, déjà à terre, commençaient à s'endormir. Assez calmes, tous, sauf un à qui son eau-de-vie de betteraves donnait, sans doute, de mau-vais rêves et qui se plaignait sourdement...

vais rêves et qui se plaignait sourdement...

Mais bientôt le travail alcoolique commença: tous à terre, sur le flanc. Les uns immobiles, inertes et comme paralysés — des ivre-morts; — les autres, en proie à des crises nerveuses, agitant convulsivement leurs pattes, crispant leur groin et montrant leurs dents seraillées; et d'un bout de l'étable à l'autre, un concert de cris, de grognements — mais non pas le grognement ordinaire du cochon; ceux-là semblaient des plaintes, des râles...

— Ils vont être comme cela trois ou quatre heures, m'a dit le gardien; après ils se dégriseront peu à peu, ils tousseront, cracheront, auront la pituite. Puis, quand le mal aux cheveux sera passé, ils retourneront à leur pâtée, et s'enivreront de nouveau!

- Et comment ont-ils pu résister depuis deux ans

à un pareil régime?

à un pareil régime?

— Oh! ils sont souvent bien malades. Tenez, voici un qui s'absinthe... il a eu l'an dernier une inflammation d'intestins. Il a fallu le mettre au lait. Pendant un mois, il n'a pu prendre que cela.

— Cependant, ils paraissent gros et gras...

— Oh! il ne faut pas s'y fier. D'abord, c'est la croissance forcée de ces animaux-là à leur âge. Ensuite, c'est de la mauvaise graisse. Ils sont comme soufflés. Maintenant qu'ils ont atteint leur taille normale, à mesure qu'ils grossissent, ils diminuent de poids...

Cela me faisait penser à ces hommes énormes dont

Cela me faisait penser à ces hommes énormes, dont on admire la belle santé et qu'un rien suffit pour abattre. Comme celui des cochons alcooliques, et pour une cause identique, leur embonpoint n'est que fac-

Et maintenant on va attendre que les cochons suc-combent à cet empoisonnement lent, mais constant, par l'alcool. Quand ils seront morts, on fera leur autopsie.

Et l'on pourra dire sûrement : Voilà les effets du trois-six, voilà les effets de l'eau-de-vie de marc, voilà les effets de l'eau-de-vie de pommes de terre, voilà les effets de l'absinthe...

Cela diminuera-t-il le nombre des ivrognes? J'ai hier pour que non : mais event une fais de

bien peur que non; mais enfin, ils seront une fois de plus avertis...

plus avertis...
Et, fort des résultats de ces expériences, comme de celles qu'il fait faire également sur des singes, au Caire, M. Smith, qui a déjà obtenu des réformes du gouvernement suédois, obtiendra, peut-être, encore de nouvelles améliorations en Suède.

Quand à la France — et dans le canton de Fribourg, — il ne faut y penser.

L'alcoolisme est une institution nationale... On n'y touche pas.

Georges Grison.

Georges Grison. touche pas.

Le duc d'Aumont, en se regardant dans sa glace, disait: « D'Aumont, Dieu t'a fait bon gentilhomme, le roi t'a fait duc; fais quelque chose pour toi à ton tour: fais-toi la barbe. »

Bibliographie

Le huitième numéro du Monde Pittoresque qui vient de paraître commence un très intéressant et très dramatique voyage « au Pays des Diamants » dans l'Afrique australe; le même numéro donne la suite et la fin des « Chasses dans le Désert de M. Lapointe; un nouveau chapitre sur « l'Île de Madagascar » et ses habitants; la suite du récit de M. Carl Bock parmi les « Cannibales de Bornéo », et du roman de M. Luc. Biart: « Entre deux Océans. » Signalons encore les curieuses variées intitulées: « les Tours du Silence », « l'Expédition Caquereau », etc., Le Monde Pittoresque (4 ou 5 grandes gravures, 15 pages de texte) est le plus « interessant », le plus « instructif » et le moins cher de tous les journaux de voyages.

Administration: Paris, 18, rue d'Enghien.

Avis officiels.

Discussion des biens de 1º Pierre-Florentin Vuarnoz, à Corserey; 3º Félix-Alexandre Vuarnoz, à Corserey; 3º Joseph Gumy, d'Avry-s.-Matran, à Fribourg; 4º Joseph Niclass, à Corpataux. Inscriptions pour tous au greffe du tribunal de la Sarine, jusqu'au 30 avril prochain. — 5º Paul-Camille Martin, boulanger, à Romont. — Inscriptions au greffe du tribunal de Romont, jusqu'au 30 avril prochain.

Réunions de créanciers. Ceux de Joseph Sidler, à l'Hôtel-de-Ville à Romont le 4 avril, à 10 heures du matin, pour suivre aux opérations de la faillite. — Ceux de Jacques Wildberger, le même jour, au même lieu, à 9 heures du matin. — Ceux de Jaan Aeby, à Corpataux, le 7 avril prochain, à 2 heures aprèsmidi, pour se prononcer sur une revendication mobilière faite par la femme du discutant. — Ceux de Bassler, brasseur, à Estavayer, le 6 avril prochain, 2¹/₂ h. après-midi, à l'Hôtel-de-Ville à Estavayer, pour vérification et affirmation des créances.

245]



Grande et brillante représentation

donnée par la troupe du théâtre central. Programme nouveau.

Physique. - Illusion.

La Malle des Indes. — La chasse japonaise. La décapitation par le glaive d'une personne vivante.

Un amateur de Bulle, M. V. V., consent à donner sa tête; chaque spectateur pourra venir sur le théâtre visiter la tête du décapité.

Exercices de MM. Fernando et Willy.

Nouveaux tableaux vivants mythologiques. — Le tour du monde en dix minutes. — Nouvelles vues des 5 parties du globe.

La représentation sera terminée par une grande pantomime nouvelle avec apparition de spectres et fantômes.

Prix des Places:
Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent.
Eclairage brillant. — Excellente musique. — La salle sera bien chauffée.

Bureau 7 heures. — Rideau 8 heures.

Grand Magasin de chaussures

à la Grand'rue à Fribourg,

arrivera sous peu à Bulle avec un grand assortiment

de chaussures en tous genre. En remerciant son ancienne clientèle de la confiance dont elle l'a honoré lors de son dernier passage, il se recommande au bienveillant public de Bulle et des environs, par la modicité de ses prix et par la bonne qualité de ses marchandises, déjà avantageusement connues.

Le déballage aura lieu

à la grande salle de l'Hôtel des Alpes

J. C. Schuler à Stammheim (Zurich).

Teinture et dégraissage de tous genres d'habillements faits ou défaits, en velours, soie, laine, coton, etc.

Impressions sur étoffe en toutes nuances.
Rafraîchissement de couleurs fanées sur vêtements d'hommes.
Prix modérés. — Ordres exécutés au plus vite.

Dépôt à Bulle: chez PITTET-VIENNY, négociant.

Société de secours mutuel de la Gruyère

Assemblée générale

Dimanche 18 Mars 1883, à 2 heures après-midi, au Tirage à Bulle.
TRACTANDA:

Réceptions. Examen et approbation des comptes.

Propositions individuelles. Les personnes qui voudraient se faire recevoir de la Société, devront fournir une déclaration de santé d'un médecin de leur choix. Elle devra être remise à un membre du Comité jusqu'à vendredi soir 16 courant. Le Comité.

Avis important.

Dès aujourd'hui, on trouvera au dépôt du soussigné à la Tuilerie de La-Tour-de-Trême:
Tuiles ordinaires;

Carrons de toutes grandeurs;
Carrons creux à 3 et 6 trous;
Tuyaux de drainage de divers numéros.
Le tout venant de la renommée tuilerie du Mouret.

[258]
10 ans de garantie. — Prix très favorables.
recommande L. Louis GASSER, tuilier, à La-Tour-de-Trême. Se recommande

Chez François PILLOUD, près du temple, à Fribourg. Gillard, entrepreneur, à Bulle. Genoud, Auguste, à Châtel-St-Denis.

Clarin, E., entrepreneur, à Estavayer-le-Lac. ES SU

MÊME MODÈLE QUE CELLES D'ALTKIRCH

[251

DE LA Grande Briqueterie mécanique de Zurich

Industrie nationale.

Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses. Le grand écoulement de cet article en permet la vente à des prix exceptionnellement réduits.

Pour cause de changement de domicile, la soussignée liquidera à bas prix toutes les marchandises de son magasin en

Poteries, draperies et étoffes en tous genres.

Elise Meyer-Meyer. Magasin vis-à-vis de la promenade

Atelier et Magasin de Meubles.

Ameublements de Salon Louis XV, literie, canapés, fauteuils, garderobes, commodes à bureau.

Choix de glaces avec cadres dorés, depuis 10 à 50 Fr.
Ouvrages soignés. — Prix modérés.
J. Baudère, ébéniste-tapissier, à Bulle.

Terrains à louer.

Lundi, 19 Mars prochain, dès les 2 heures du jour, au Café de l'Hôtel de Ville, la commune de Bulle, exposera en location pour la présente année, un certain nombre de lots de communes situés aux Marais, en Vaussens et aux Roulemés, ainsi que diverses petites parcelles.

Bulle, le 3 Mars 1883. [248] Le Secrétariat

Aux propriétaires de juments. 🔀

J. J. Ecoffey à Bulle avise les propriétaires de juments pouli-nières qu'il tient à leur disposition ses trois beaux étalons et un âne de grande race.

Dès le 20 courant il se rendra:

Tous les lundis à Vuisternens-devant-Romont.

le vendredi à Châtel-St-Denis.

et le samedi à Semsales.

Atelier de serrurier.

Grand choix de fourneaux et potagers,

en tous genres, garnis en refracteurs, garantis pour la solidité, à des prix modérés. Le soussigné se recommande aussi pour tous les ouvrages qui concernent son état. 242] **Jérôme Wagner**, serrurier, rue du Tirage, à Bulle.

E DERMATOLIP du D' Wander (meilleure huile amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. L. Körber, Bulle; Wittmer-Mettler, Romont, (H. 1906, V)

(H 206 Y) Ch. Lapp, Fribourg.

Une jeune fille

de 17 à 18 ans, de famille recommandable, qui désirerait apprendre le blanchissage à neuf, pourrait entrer à de fa vorables conditions.

S'adresser au bureau du journal. [262

On demande

pour le 1^{er} Mai une fille de confiance au courant des travaux d'un ménage. S'adresser au bureau du journal. [266

On demande

desuite une fille sachant bien coudre les chapeaux de paille.
267] Bosson, fils chapelier.

On demande

quelqu'un pour faner un domaine. S'adresser au bureau du journal. [261

On offre à vendre

un beau secrétaire, bonheur de jour, bois de lit dit à la française, chaises et un établi de menuisier, qu'on cèdera à un prix raisonnable. S'adresser à la Maison de Ville à Broc. [263]

A vendre.

En mises publiques, à l'auberge de M. Deschenaux, député, à Echarlens, le Lundi 19 Mars courant, dès 1 à 4 h. après-midi, sous de favorables conditions, l'art. 614 du cadastre de la commune d'Echarlens, lieu dit en « En Champotey dessus » (la vigne). Pré de 35 ares (396

perches).
Pour renseignements adresser au soussigné [257] Alex. Andrey, notaire.

A louer

Pour entrer desuite, un appartement. S'adresser à M. Marchini, marbrier à Bulle.

Cassée

à la Pinte de la Fleur de Lys à Echarlens le dimanche 1er Avril. Bonne musique.

Pour cause de non emploi, on offre à vendre deux mortiers, à La-Tour-de-Trême.

M. Ch. Broillet, med.-dentiste,

ouvrira son cabinet dentaire à Fribourg à partir du 11 Mars au 2^{me} étage du bâtiment de la Caisse hypothécaire Grand'Rue N° 25. (H 169 F) Consultations tous les jours (dimanches et fêtes chomées exceptés) de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4

A louer

heures du soir.

Un appartement composé de trois pièces et une cuisine. Entrée immédiate, chez Louis Desbiolles à Bulle. [255

Pâturage à louer.

La belle gîte appelée «Les Trotzés » attenante au village de Pringy, commune de Gruyères. S'adresser à l'auberge de la Halle à Gruyères.

A vendre

Une jolie maison au village de Morlon, position avantageuse pour un éta-blissement, avec un verger attenant d'une pose et seize perches, première qualité de terrain, avec beaucoup d'arbres frui-

Une autre à 2 pas au-dessus du même village avec une parcelle de terrain d'environ 1/2 pose de bon terrain.

S'adresser à Joseph Brasey, propriétaire, au dit lieu.

Bulle. Imprimerie Philippe Hæsler.

DEUXIÈ

PRIX D Pour la Si Pour l'Et Prix d On s'abon

Puisq réformes passe. N beaucou mandons tions pu et nos sa au lieu bles et 1 guette, dont au lors son verne. 1 il y ait d qui se se vent que

les fonc pour au un bure lité pou cation I tion un citoven Le di tions de ses bur

des mon Or, l ni les f

propos

mencer

et com Or, sabot a

son arr Gruyèr

Le doc d'une tre barbe bl habitué bâmes d de la ma Penda

Penda
était con
— Mo
ne trouv
visite?
malade
Lorsq
— Ve
naître de